

Communiqué VIURE

ALERTE A LA BETONISATION DES TERRES AGRICOLES ET DES ESPACES NATURELS DANS LES PYRENEES ORIENTALES

A tous nos concitoyens du département,

Alors que les discours officiels appellent à stopper l'artificialisation des espaces naturels et agricoles en France (Loi Climat et résilience, votée le 21 août 2021 par l'Assemblée nationale), **nous constatons, au contraire, que celle-ci progresse très rapidement dans notre département.** Infrastructures routières ou portuaires, zones commerciales et d'activité économique, lotissements, parcs éoliens et photovoltaïque se multiplient de manière inquiétante sur tout le territoire.

A Céret, le conseil départemental soutient "quoi qu'il en coûte " (plus de 33 millions d'euros) et à grand renfort de communication et de pression **la construction d'un viaduc sur le Tech qui sera le prétexte d'une urbanisation massive** (plus 3000 habitants et près de 500 logements) et d'un vieux projet mégalo de golf à 18 trous. Le tout sur des terres fertiles et dans un environnement encore préservé.

A Montesquieu les Albères, 1200 habitants, on déplore **un projet de 80 villas à flanc de montagne** et en bordure d'une zone Natura 2000 qui perturbera les espèces animales et le réseau de veines hydrauliques, dans un contexte de sécheresse récurrente.

A Sorède, la mairie lance précipitamment une enquête publique afin de créer **une ZAC sur 5 hectares de terres agricoles avec le soutien actif de la préfecture.** Ce projet met en péril plusieurs espèces nicheuses patrimoniales. Un autre projet veut imposer un "eco quartier" qui en fait détruira des jardins familiaux existants.

A Argelès, la mairie envisage **l'extension du port** avec 250 anneaux supplémentaires, la construction de **450 maisons sur une chênaie presque centenaire** et déjà partiellement détruite, une **nouvelle ZAC** ainsi que des opérations sur une zone humide. Ces aménagements sont démesurés par rapport à la croissance démographique (+1300 habitants en 10 ans et 64% de résidences secondaires).

A Port Vendres, la mairie encore une fois, envisage d'ouvrir à la construction tout un secteur proche du rivage (les Tamarins et le pont de l'amour) en totale **contradiction avec la loi Littoral.**

A Villeneuve de la Raho, en pleine zone sèche, la municipalité autorise **l'aménagement d'un golf** et à l'urbanisation des alentours.

A Thuir, une nouvelle zone commerciale super U a été construite sur un espace naturel, alors que la ville comptait déjà 4 enseignes de supermarché.

Dans tout le Conflent, on ne compte plus les **projets immobiliers sur les meilleures terres agricoles de la plaine de Vinça, et tout autour de Prades** comme à Codalet. Ces projets incluent systématiquement des piscines individuelles qui font pression sur la nappe phréatique profonde.

A Marquixanes, le Préfet donne finalement un avis favorable à **une déviation coûteuse** (30 millions d'euros) et contestée, en dépit de la liaison ferroviaire et d'alternatives plus sobres tel que le réaménagement de la route.

En Cerdagne, l'étalement urbain menace le plateau et des **zones Natura 2000** à des fins de **tourisme de masse.** Plusieurs projets sont actuellement attaqués au tribunal par des associations locales.

Dans les Fenouillèdes, des **éoliennes industrielles** sont déjà installées dans un parc naturel au mépris de la faune aviaire, du patrimoine bâti, du paysager ainsi que du bien-être des habitants. Un projet de **parc photovoltaïque de 15 ha** sur un espace naturel a été freiné grâce aux nombreuses oppositions, mais rien n'est définitivement acquis et le combat continue.

La plaine de Rivesaltes, déjà bien défigurée par de nombreux hangars d'activité, accueille bientôt une **nouvelle infrastructure Amazon** que même les habitants du Gard n'ont pas voulue.

A cette urbanisation frénétique soutenue par certains élus et hauts fonctionnaires, s'ajoute le **projet de la future ligne TGV** entre Montpellier et Perpignan, qui, pour gagner 1 heure de trajet, créera une balafre supplémentaire dans l'un des paysages les plus beaux de France.

La liste n'est pas exhaustive. Partout, sur les bords de route, vous voyez chaque jour de nouveaux panneaux publicitaires pour des programmes immobiliers inscrits dans des **décors champêtres en réalité voués à être détruits.**

Tous ces projets sont l'objet de **PLUi** (Plan local d'urbanisation intercommunal). Il s'agit de documents très complexes élaborés par quelques professionnels experts et validés par des élus sans réelle connaissance technique. **Ce manque de transparence et d'accessibilité empêche tout débat de fond entre citoyens sur la pertinence des projets et soulève au final des résistances.** D'autant plus que les consultations citoyennes ne sont pas prises en compte.

Les espaces naturels et les terres agricoles destinés à la destruction sont pourtant très précieux. Réservoirs de la biodiversité, ils garantissent nos **futures ressources alimentaires.** De plus, **l'urbanisation entraîne de nouvelles consommations d'eau alors que cette ressource est dramatiquement en baisse dans notre département qui entre dans sa deuxième année consécutive de sécheresse.** De nombreux villages ont subi des coupures d'eau.

La politique urbaine des PO est une frénésie de chantiers sur tout le territoire, inspirée par une idéologie passéiste qui ne correspond ni aux nouvelles conditions climatiques, ni aux aspirations des habitants.

C'est pourquoi nous, associations et collectifs du département, nous vous engageons, vous nos concitoyens, à vous informer dans vos villages, à alerter et à rallier les groupes locaux qui résistent à ces chantiers afin que nous constituions un mouvement d'ampleur départementale et une force de propositions alternatives.

Nous vous enjoignons, vous les élus, à bien réfléchir à ce qui vous anime lorsque vous décidez de bétonner. Quels intérêts économiques particuliers soutenez-vous? Quelle trace voulez-vous laisser sur le paysage et dans la mémoire collective? **Si certains d'entre vous ont déjà pris conscience des évolutions sociétales et climatiques qui font que de plus en plus de citoyens désirent être les acteurs de leur environnement proche, les autres devront l'être dans les années à venir.**

**« Le territoire français est le patrimoine commun de la nation »
L 110 du code de l'urbanisme**

Texte signé par **la coordination VIURE:** ASPAHR, Alternatiba, Argelès nature environnement, Albères terres vivantes, ATTAC, Bien vivre en Vallespir, Bien vivre en Pyrénées catalanes, Citoyens pour le climat66, collectif antiogm66, Codal'Terre, Collectif El Brulls terres agricoles (CEBTA), la Confédération paysanne, EnCommun66, Greenpeace Narbonne, Groupe national de surveillance des arbres (GNSA), La terre c'est nos oignons, Le Pacte de transition, Solidaires66, association pour la Sauvegarde de l'environnement du Tech et des Albères (SETA), SOS Nature Fenouillèdes